



## 223579 - Un pèlerin de la région frontalière nord (Arar) s'interroge sur l'endroit à partir duquel il doit se mettre en état de sacralisation

---

### question

Je suis un habitant de la région frontalière nord, précisément d'Arar. J'ai l'intention d'accomplir le pèlerinage cette année, avec la permission d'Allah, dans le cadre d'une caravane de bienfaisance. C'est pourquoi je voudrais connaître l'endroit à partir duquel je devrais me mettre en état de sacralisation.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Les habitants de la région frontalière nord, côté Iraq, comme celle de la région abritant Arar, sont assimilés aux Iraquiens. Dès lors, ils se mettent en état de sacralisation à Dhaat Irq, lieu désigné pour les Iraquiens.

Abou Dawoud (1739) a cité un hadith rapporté par Aicha (p.A.a) selon lequel le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a fixé Dhaat Iraq pour les (pèlerins) iraqiens. (Hadith jugé authentique par al-Abani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dans *Sahihi Sunani Abi Dawoud*.

Toutefois, la route menant à Dhaat Irq n'étant actuellement ni goudronnée ni empruntée, les habitants de la zone environnante se mettent en état de sacralisation à Dhoul Houlyfah, désigné pour les habitants de Médine. Une partie des habitants de la même zone prend la route de Riadh et se met en état de sacralisation à Qarn al-Manaazil, dit aussi *as-Sayl al-kabiir*, lieu fixé pour les habitants du Nadjd.

Cela étant, si, pour vous rendre à La Mecque, vous prenez la route de Médine, vous devriez vous mettre en état de sacralisation à l'endroit fixé pour les habitants de ladite ville. Si vous preniez la



route de La Mecque, vous vous mettriez en état de sacralisation à Qarn al-Manaazil.

Al-Boukhari (1526) et Mouslim (1181) ont cité ce hadith d'Ibn Abbas (p.A.a : « Le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a fixé Dhoul Houlayfah pour les habitant de Médine, Djouhfah pour les Syriens, Qarn pour les habitants du Nadjd et Yalamlam pour les habitants du Yémen ; les lieux ainsi indiqués leur servent eux-mêmes et aux pèlerins de passage venus d'autres pays. Ceux qui habitent entre les dits lieux et La Mecque, se mettent en état de sacralisation là où ils habitent... comme le font les Mecquois. »

Allah le sait mieux.